

Des maisons... pas comme les autres

Les établissements médico-sociaux (EMS) font partie de ces programmes architecturaux qu'on pourrait qualifier d'hybrides car ils intègrent des fonctions contrastées, parfois contradictoires. Il s'agit à la fois de prodiguer des soins médicaux de niveau hospitalier à des personnes âgées dépendantes et de leur assurer un hébergement durable qui devienne leur nouvelle maison à la place de leur ancien domicile.

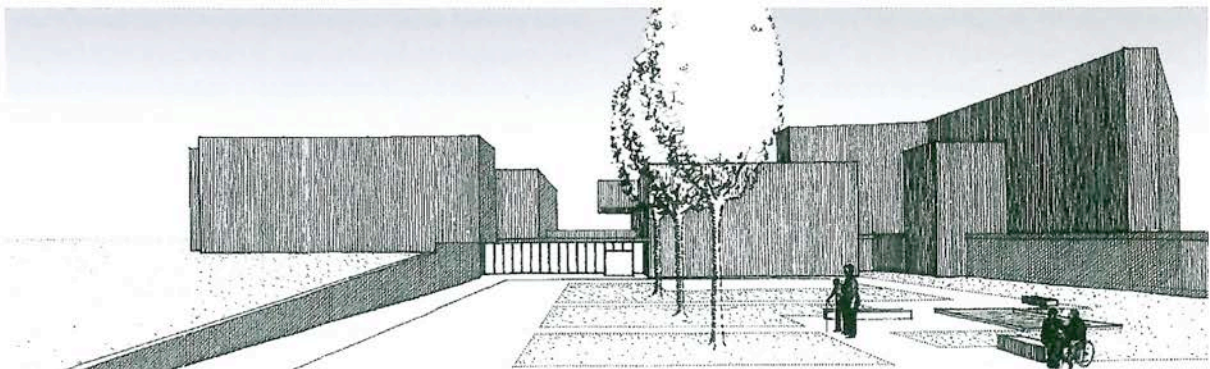
La complexité programmatique des EMS confère à ces réalisations un statut particulier, étayé par leur vocation à la fois collective (espaces de soins, lieux d'échanges sociaux) et individuelle (espaces privés, lieux d'intimité). À cet égard, on peut être tenté d'établir un parallèle entre ces « formes institutionnelles d'habitation »¹ et certaines versions radicales du logement collectif, telles les projets de maisons communes soviétiques ou alors les unités d'habitation corbuséennes. Ces exemples exaltaient ces mêmes deux extrêmes du collectif et de l'individuel à l'intérieur d'un cadre de vie communautaire supposé idéal. Mais en réalité, les EMS sont sans rapport avec ces modèles de société utopiques et fermés dont l'ordre inhérent s'oppose aux désordres de la vie sociale. Au contraire, les directives et recommandations architecturales des EMS

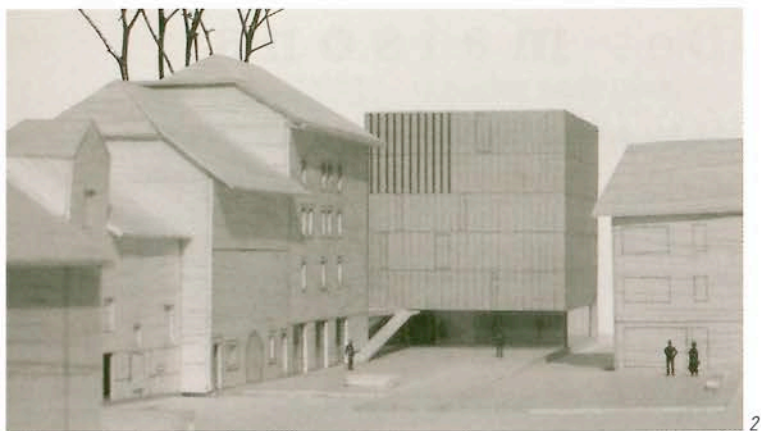
vaudois adoptées en 2003 insistent sur la nécessaire intégration de ces établissements dans l'agglomération, à proximité des commerces et des écoles, allant jusqu'à préciser que « les "oasis de quiétude" perdues en pleine campagne ne sont pas autorisées »². Ceci paraît somme toute logique si l'on considère le fait que ces établissements accueillent une catégorie de la population particulièrement fragile dont il faut à tout prix stimuler les relations sociales, notamment à travers un contact étroit avec la vie du quartier et les proches.

Depuis plus d'un demi-siècle, le vieillissement de notre société s'est tellement accentué qu'il est devenu une réelle préoccupation pour les collectivités publiques. Celles-ci mettent actuellement en œuvre des programmes, soutenus par les moyens nécessaires, pour répondre de façon quantitative et qualitative à l'augmentation exponentielle du nombre de personnes âgées. L'effort prodigué par le Service de la santé publique du Canton de Vaud dans ce domaine est particulièrement probant: douze concours lancés en près de trois ans, autant de constructions en devenir. Pour un chercheur, ces concours représentent un matériel d'investigation extrêmement intéressant. Il permet de mieux comprendre l'évolution de la conception architecturale et, par conséquent, des pratiques dans ce champ spécifique. Cela dit, ces documents

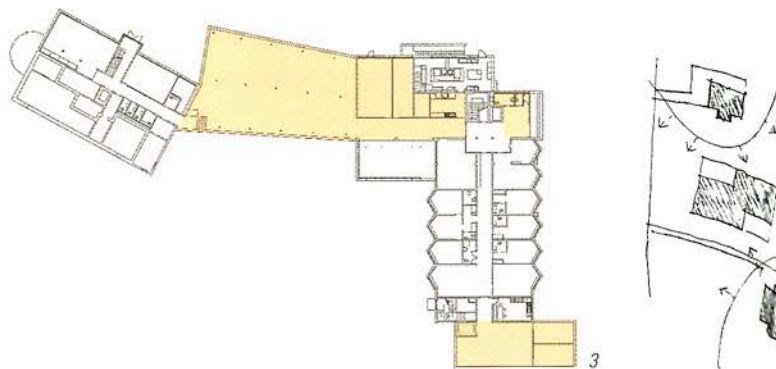
¹ Voir GILLES BARBEY: « Types institutionnels d'habitation » in ISABELLE CHAROLLAIS, BRUNO MARCHAND (SOUS la direction de): « Architecture de la raison. La Suisse des années vingt et trente », PPUR, Lausanne, 1991, pp. 146-163

² Directives et recommandations architecturales des établissements médico-sociaux vaudois (DAEMS), Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud, Service de la santé publique, version 7.1 du 01/11/2003, p. 9 (<http://www.dsas.vd.ch/dossiers/EMS/daems.pdf>)





2



3

méritent une étude approfondie, dont je ne ferai qu'effleurer certains thèmes - liés aux préoccupations de notre époque - dans les limites de cet article. Ceux-ci m'aideront à mieux saisir les composantes prises en compte dans les propositions architecturales pour répondre au statut hybride défini préalablement. De même, et par souci de cohérence, je me tiendrai à l'évocation des seuls projets lauréats.

Le passé côtoie le présent

Le choix délibéré d'intégrer les EMS dans des quartiers influence l'implantation d'une grande partie des projets : les sites sont des parcelles déjà partiellement bâties ou se trouvent à proximité directe de sites bâtis. Ils amènent inévitablement les architectes à composer avec l'existant et à tisser des liens avec une situation antérieure. Nous sommes ainsi face à des conditions certes contraignantes, mais aussi très stimulantes qui font appel à des approches contrastées.

Composition avec le vide et les espaces extérieurs

Le projet *Le jardin des délices* (F. + P. Boschetti) pour l'EMS La Paix du Soir (voir p. 14) illustre cette première approche. Un jardin clos, ouvert au sud et défini à partir de trois volumes en forme de U, crée un espace d'articulation avec la maison préexistante. Les concepteurs du projet *Ensemble* (P. de Benoit & M. Wagner) pour l'EMS Silo (fig. 1 et p. 20) dessinent quant à eux une cour centrale pour réunir et accorder une unité aux divers bâtiments, existants et futurs. Ils instaurent ainsi un niveau de référence commun pour les entrées et les espaces collectifs. Enfin, le nouveau bâtiment du pro-

jet *Et au milieu coule une rivière* (Fournier & Maccagnan) pour l'EMS Bru à Grandson (fig. 2 et p. 30) délimite aussi, par son implantation, une esplanade extérieure. Imaginée comme une « place du village » se référant à l'environnement agricole alentour, elle fait le lien entre les différentes architectures existantes. Ces trois projets articulent ainsi des figures bâties autour d'un espace extérieur majeur dont le statut révèle néanmoins des différences notoires : jardin intime et protégé pour le premier, cour d'accueil distributive pour le second, enfin place communautaire et d'échanges pour le dernier.

Extension d'un bâtiment existant

Cette deuxième attitude est moins fréquente. Le projet *Pâquerette* (Personeni Raffaele Schaefer) pour l'EMS La Clairière (fig. 3 et p. 26), propose ainsi un nouveau bâtiment qui fait la jonction avec deux constructions existantes. Un des intérêts de la proposition réside dans la géométrie fine et biaisée du plan qui répond à la présence marquante d'une forêt, tout en créant des conditions d'éclairage naturel pour les circulations internes. Le toit propre de l'extension entretient par ailleurs une ambiguïté intéressante : s'agit-il d'un simple corps de liaison ou plutôt de la juxtaposition d'un troisième bâtiment, clairement identifiable ?

Agrégation de nouveaux bâtiments autour de l'ancien

Une autre approche consiste à créer une nouvelle figure composite. Le projet *Chauds les marrons* (Esposito & Kapellos & Javet) pour l'EMS Le Marronnier (voir p. 22) attribue à la villa de maître de l'architecte Epitoux un rôle de pivot central

Fig. 1 : Ensemble pour l'EMS Silo (Document P. de Benoit & M. Wagner)

Fig. 2 : Et au milieu coule une rivière pour l'EMS Bru (Document Fournier & Maccagnan)

Fig. 3 : Pâquerette pour l'EMS La Clairière (Document Personeni Raffaele Schaerer)

Fig. 4 : Belle au Bois Gentil pour l'EMS Bois-Gentil II (Document Esposito & Javet)

Fig. 5 : Phalanstère pour l'EMS La Girarde (Document Fournier & Maccagnan)

Fig. 6 : Grande maison pour l'EMS Clair Vully (Document Wolff)



de la composition autour duquel sont implantés deux nouveaux bâtiments. En sauvegardant la plus grande partie du jardin existant, ce nouvel ensemble bâti renforce l'identité du lieu tout en sauvegardant les qualités de dégagement et de vue qui lui sont propres.

Décalage en plan des volumes

Enfin, le projet *Belle au Bois Gentil* (Esposito & Javet) pour l'EMS Bois-Gentil (fig. 4 et p. 32) crée, par des décalages en plan des volumes bâtis, une échelle en rapport avec les villas environnantes tout en permettant de préserver des échappées sur le paysage. Dans une attitude un peu de même nature, le projet *Phalanstère* (Fournier & Maccagnan) pour l'EMS La Girarde (fig. 5 et p. 34) propose de glisser les unités pour aboutir à un bâtiment compact et finement découpé par des prolongements extérieurs différenciés. Ces espaces, de plus petite taille, répartis autour de la nouvelle construction, permettent d'entamer un dialogue avec le bâti existant sur le site. De même, l'une intégration judicieuse dans la pente réduit l'impact volumétrique en préservant les dégagements et les vues lointaines.

La domesticité des espaces

Dans la majorité des projets évoqués plus haut, il est maintes fois fait allusion à une échelle domestique, dictée par le souci d'intégration avec les préexistences. Ce thème de la maison est également présent dans d'autres projets situés dans des contextes moins contraignants. Certains architectes s'y réfèrent explicitement par leur devise, telle *Grande mai-*

son (Wolff) pour l'EMS Clair Vully (fig. 6 et pp. 24-25) qui soulève par la même occasion le problème de l'échelle du bâtiment. Les auteurs de *Anna* (Frund & Gallina & Rey) pour l'EMS Contesse (voir p. 28) recherchent une forme architecturale unitaire et autonome dont l'échelle, proche de celle des maisons de maître, découle, entre autres, de l'adoption d'un système distributif et spatial qui consacre une forte centralité rayonnante. D'autres, au contraire, comme les auteurs du projet *Jardin d'automne* (Frei & Rezakhanlou) pour l'EMS Donatella Mauri (fig. 7 et p. 18), établissent une fragmentation du programme en plusieurs volumes de tailles différentes : deux maisons pour les unités de soins reliées par un corps central qui accueille les activités communes. Ils atténuent ainsi l'impression de masse et créent, en même temps, les conditions d'une perception toujours différenciée au cours des promenades dans le jardin.

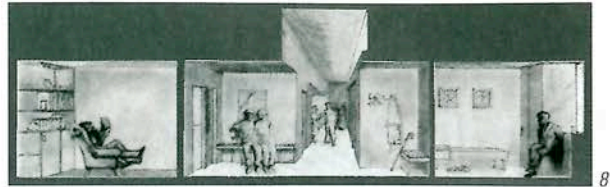
L'intimité du regard

La même quête de la domesticité s'étend aussi au caractère des espaces intérieurs. Dans cette perspective, le traitement architectural de la chambre revêt une importance particulière. Celle-ci doit « être conçue en référence avec les mêmes composants spatiaux que ceux d'un domicile privé et non d'une chambre d'hôtel ou d'hôpital conçue pour des séjours temporaires ».³ Pour beaucoup de résidents, la chambre représente en effet une sorte de « dernier refuge », un lieu privé où leur intimité devrait être clairement préservée.

³ DAEMS, op. cit., p. 17

Fig. 7 : Jardin d'automne pour l'EMS Donatella Mauri (Document Frei & Rezakhanlou)

Fig. 8 : Sur les bancs d'Aleria pour l'EMS Orme II (Document Tribu'Architecture)



Mais le caractère de la chambre se rapporte souvent à une disposition architecturale plus générale, à l'échelle du bâtiment. Le projet *Sur les bancs d'Aleria* (Tribu' Architecture) pour l'EMS Orme II (fig. 8 et p. 16) propose une série d'espaces de transition échelonnés du semi-public au privé. En prenant comme toile de fond la référence albertienne « la ville est une grande maison et la maison est une petite ville », les architectes conçoivent les couloirs comme des rues intérieures collectives. Des niches meublées de bancs animent ces rues en offrant des appropriations confidentielles - regarder les passants, discuter avec une ou deux personnes - et créent un espace d'articulation avec la chambre, dont l'intimité est ainsi renforcée. La chambre est donc conçue comme une petite maison aux ambiances bien distinctes - l'espace d'entrée, du séjour, du sommeil - et focalisée sur une « fenêtre habitée » dont l'épaisseur semble faire écho à Kahn qui affirme que la fenêtre veut devenir un espace (« a window wants to be a room »).

Ce thème de la fenêtre, en tant que lieu du regard et élément régulateur des relations entre l'intérieur et l'extérieur, revient aussi à plusieurs reprises, touchant essentiellement à la forme et à la matérialité de l'ouverture. Sur ce point, les options sont loin d'être arrêtées: selon les projets et les contextes, les types de fenêtres proposés sont très variables, allant du trou dans le mur à la fenêtre à la française. Pourtant cette multitude de solutions ne répondent pas de la même manière et avec la même intensité au problème posé: assurer l'apport de lumière et une bonne visibilité vers l'extérieur tout en garantissant l'intimité du regard. Question lancinante et canonique qui demeure ouverte et devra certainement être appréciée et évaluée lorsque ces différentes ouvertures prendront forme...

L'analogie à la maison et la représentativité du bâtiment

Cette lecture rapide des projets lauréats souligne la priorité accordée à l'aspect domestique des EMS par rapport à la dimension hospitalière. Cette orientation dominante traduit une certaine forme d'humanisation de l'architecture tendant à minimiser tout dispositif de type hospitalier au profit des ambiances chaudes et rassurantes du domicile. Elle implique

la nécessité d'intégrer ces nouvelles constructions dans des territoires fragmentés et occupés par des maisons de maître ou par des villas. La conséquence en est une double distance critique par rapport à la forme canonique des « logements institutionnels »: elle consacre d'une part les schémas distributifs rayonnants ou en boucles - contraires au dispositif traditionnel « qui combine un corridor avec une série de cellules ou des dortoirs »⁴ - et évacue d'autre part de façon explicite le problème de la représentativité du bâtiment institutionnel.

On peut argumenter que ce dernier constat est dans « l'air du temps » et que ce n'est qu'un signe de plus d'une société qui a beaucoup de peine à affirmer, par le bâti, ses valeurs collectives. Mais, dans le cas spécifique du programme des EMS, le problème paraît plus complexe. L'insertion des personnes âgées dépendantes au sein de la collectivité appelle plutôt à une sorte de normalité architecturale qui accorde une attention toute particulière aux gestes d'une vie quotidienne intégrée à un tissu social constitué. Dans ce sens, l'analogie à la maison est aussi à comprendre comme une appartenance au quartier et à la ville, grâce une apparence simple et « sans rhétorique » (plutôt qu'exceptionnelle).

Mais la question de la représentativité va toujours néanmoins se poser, notamment à cause de la dimension et de la complexité des EMS projetés. En effet, ces critères confèrent au bâtiment un statut différent de celui d'une simple maison. L'analogie précitée n'a pas conduit à l'utilisation systématique d'une même forme architecturale déclinée de façon à peine perceptible - on pense ici aux variations de la fameuse *swiss box*. Au contraire, et malgré le souci d'économie qui amène les architectes à adopter tout naturellement des principes de simplicité et d'orthogonalité, les multiples vocabulaires formels adoptés pour les projets des onze concours d'architecture présentés dans ce numéro (voir pages 14 à 35) nous apportent la preuve que les EMS sont aussi des maisons... mais pas comme les autres.

Bruno Marchand, architecte, professeur EPFL
EPFL ENAC IA LTH, BP 4145 (Bâtiment BP), Station 16
CH - 1015 Lausanne

⁴ GILLES BARBEY: « Types institutionnels d'habitation », op. cit., p. 148